Conditions d'action BOSCH - action table de cuisson FlexInduction 2024

1. La société BSH Home Appliances SA, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, rue Picard 7, box 400 et connue sous le numéro d'entreprise 0465.054.226, organise une action « Bosch action table de cuisson FlexInduction 2024» pour les consommateurs à partir du 12 février 2024 jusqu'au 31 juillet 2024 inclus ou jusqu'à épuisement du stock.
2. Cette action est seulement valable à l'achat d'un four participant à l'action dans des magasins physiques en Belgique, les achat en ligne sur des sites web .be ou des achats sur bol.com avec achat en Belgique entre 12/02/2024 et le 31/07/2024. Cette action n'est pas valable en combinaison avec d'autres actions. Ci-dessous se trouve la liste des tables de cuisson flexInduction et tables de cuisson flexInduction avec hotte (integrée) participantes.
3. La participation à cette action est ouverte à toute personne physique majeure.
4. La participation à cette action est ouverte uniquement pour des personnes physiques et non pour des sociétés ou des organisations professionnelles de n'importe quel type.
5. Cette action n'est pas valable sur des achats personnels qui ont été fait par des membres du personnel de BSH Home Appliances SA, rue Picard 7, Box 400 à 1000 Bruxelles.
6. Les consommateurs qui voudraient participer à cette action doivent, endéans 4 semaines après l'achat de l'appareil, faire la demande de leurs poêles.
   Comment obtenir vos poêles?
   Par le Flyer d'action :
   1) Scannez le QR-code d'action ou envoyez « Boschflexfr » par SMS au 0460/21.35.80
   2) Vous recevrez un message contenant un lien cliquable vers une page d'inscription que vous pourrez ouvrir et remplir.
      Vous devez:
      - prendre une photo claire de la facture d'achat et de votre table de cuisson installée (et hotte) avec la marque visible.
      - remplir les informations demandées.
   3) Une fois la demande complétée et envoyée, vous recevrez une confirmation.
   4) Après l'approbation de votre demande, les poêles seront envoyées.
      Offre valable dans les points de vente participants en Belgique du 12/02/2024 au 31/07/2024 (dernière date de facturation) ou jusqu'à épuisement du stock. Votre demande doit être enregistrée dans les 4 semaines suivant la date d'achat. Pour toute question concernant l'enregistrement de cette promotion ou sur son suivi, vous pouvez envoyer un e-mail à bosch.be@hashting.support jusqu'au 15/09/2024. Passé ce délai il ne sera plus possible de répondre aux questions relatives à cette promotion. Les conditions de l'action peuvent être consultées sur la page d'inscription (après avoir envoyé le sms).
      Plus d'info sur: www.bosch-home.be/fr/actions

   Par le Site web: www.bosch-home.be/fr/actions
   1) Cliquez sur le lien de l'action à laquelle vous désirez participer, entrez les détails demandés (IBAN, Email, nr de série, …) et téléchargez une photo claire de la facture d'achat et de la table de cuisson installée (et hotte) avec la marque visible.
   2) Après avoir rempli et envoyé votre demande, vous recevrez un email de confirmation, avec un lien dans lequel vous pouvez consulter le statut de votre dossier.
   3) Si votre envoi est correct et complet, vous recevrez vos poêles dans un délai de 10 semaines après approbation.

7. La liste complète des appareils participants se trouvent à la fin de ce document.
8. Seuls les achats enregistrés - via le formulaire d'enregistrement en ligne - accompagnés des documents suivants seront traités :
   a. La preuve d'achat : la facture à l'achat d'un appareil, le bon de commande signé à l'achat d'une cuisine
   b. A l'achat d'un appareil : une photo claire de la table de cuisson installée (et hotte) avec la marque visible.

   Par preuve d'achat, on entend un reçu ou une facture indiquant clairement la date d'achat, la référence de l'appareil acheté et l'adresse du revendeur.
   Pour les consommateurs qui achètent une cuisine complète auprès d'un cuisiniste, un bon de commande de la commande de la cuisine signé (comprenant une table de cuisson (et hotte)) sera également accepté comme preuve d'achat.
9. Dans le cas où le participant n'envoie pas les documents manquants (comme indiqué ci-dessus) dans les 10 jours calendaires suivant l'inscription en ligne, ou ne les complète pas suffisamment, la participation à l'action est perdue sans aucun droit à une indemnisation ou à une action de substitution sous quelque forme que ce soit.

10. Si un consommateur commande un appareil chez un revendeur pendant la période promotionnelle, mais en raison d'une livraison ultérieure, il n'a pas l'appareil ou la facture en sa possession. Afin de soumettre sa demande des poêles à temps, le consommateur doit charger deux fois son bon de commande : au lieu

de télécharger sa facture, télécharger une photo de son bon de commande et au lieu de télécharger une photo de sa table de cuisson installée (et hotte), télécharger également une photo de son bon de commande.

11. Un seul set des poêles peut être demandé par appareil participant (table de cuisson ou table de cuisson avec hotte (intégrée)) acheté. L'action est limitée à un maximum de 2 appareils achetés et donc à 1 set de poêles par foyer.
12. Les courriers arrivés après 4 semaines suivant la date d'achat ou incomplets ou après la date limite d'enregistrement du 31/01/2025 ne seront pas considérés.
13. Le participant recevra son voucher pour son livre de cuisine au plus tard 10 semaines après que BSH ait reçu et approuvé l'inscription en ligne avec les preuves d'achat et les photos.
14. Les produits qui ont été retournés au vendeur ou repris par le vendeur ne peuvent pas participer à la promotion. Si le participant a déjà soumis sa demande, il doit rembourser le montant reçu en totalité et sans déduction à BSH. Pour ce faire, ils peuvent contacter bosch.be@hashting.support
15. La participation à la promotion est ouverte aux consommateurs uniquement et non aux entreprises ou aux organisations professionnelles de quelque nature que ce soit.
16. BSH se réserve à tout moment le droit d'enquêter sur les données (personnelles), les documents et les pièces jointes soumis pour vérifier s'ils ont été utilisés de manière abusive et/ou frauduleuse. Si un abus ou une fraude est suspecté, BSH se réserve le droit de:
    - effectuer un contrôle aléatoire et demander des détails supplémentaires sur l'achat d'un participant. Si le participant ne répond pas, BSH peut décider de l'exclure des actions actuelles et futures de BSH
    - bloquer un participant et les données (personnelles) qu'il a fournies pour qu'il puisse continuer à participer aux actions actuelles et futures de BSH ;
    - traiter les données (personnelles) pour des recherches approfondies concernant les actions passées, présentes et futures de BSH ;
    - engager une action judiciaire contre le participant ;
    - récupérer les remboursements réclamés à tort, ainsi que les frais engagés par BSH pour la recherche de fraudes et/ou d'abus et pour les procédures (légales) à récupérer auprès du participant ;
    - faire tout ce qui est nécessaire pour prévenir et combattre les abus et/ou les fraudes.
17. BSH se réserve le droit de modifier, de prolonger, d'écourter, de suspendre ou de retirer la promotion pour quelque raison que ce soit, sans préavis et sans encourir de responsabilité. Aucune compensation, produit de substitution ou action, sous quelque forme que ce soit, ne peut être réclamée par un participant.
18. BSH, ses auxiliaires et les tiers ne peuvent être tenus pour responsables des actions et/ou des coûts encourus par un participant à la suite de l'action. En outre, BSH et les auxiliaires et tiers engagés par elle ne peuvent être tenus pour responsables par (ou au nom de) un participant de tout dommage, direct ou indirect, causé par ou lié de quelque manière que ce soit à la présente promotion, y compris le fait de ne pas fournir le remboursement à temps.
19. Sous réserve de fautes d'impression et d'erreurs d'impression.
20. La participation à cette action implique l'acceptation des conditions de l'action actuelle.
21. Si vous avez des questions concernant votre dossier, veuillez contacter Hashting par e-mail à bosch.be@hashting.support jusqu'au 15/09/2024. Après cette date aucune demande ne sera traitée.
22. BSH se réserve le droit de modifier, de prolonger, d'écourter, de suspendre ou de retirer la promotion pour quelque raison que ce soit, sans préavis et sans encourir de responsabilité. Aucune compensation, produit de substitution ou action, sous quelque forme que ce soit, ne peut être réclamée par un participant.
23. BSH, ses auxiliaires et les tiers ne peuvent être tenus pour responsables des actions et/ou des coûts encourus par un participant à la suite de l'action. En outre, BSH et les auxiliaires et tiers engagés par elle ne peuvent être tenus pour responsables par (ou au nom de) un participant de tout dommage, direct ou indirect, causé par ou lié de quelque manière que ce soit à la présente promotion, y compris le fait de ne pas fournir le remboursement à temps.
24. Les données à caractère personnel que BSH Home Appliances SA reçoit en relation avec la participation de l'action, seront enregistrées dans une base de données et seront traitées d'une manière confidentielle et conformément aux dispositions de la législation en vigueur concernant la protection des données caractère personnel. BSH Home Appliances SA traitera les données personnelles des participants uniquement pour les finalités qui sont décrites dans le formulaire d'inscription avec le consentement des participants. Les participants disposent des droit énoncés dans le formulaire d'inscription. Pour toute information complémentaire concernant la politique de BSH en matière de protection des données à caractère personnel, les participants sont invités à consulter le lien suivant : www.bosch-home.be/fr/colofon/mentions-legales/information-sur-la-protection-des-donnees
25. BSH transmet vos données personnelles et sous-traite leur traitement à Hashting, située dans l'Union Européenne aux fins de gérer la participation à cette action promotionnelle.
26. Si un participant s'oppose à l'utilisation de ses coordonnées, il doit le faire connaître en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de BSH Home Appliances sa, rue Picard 7 – Box 400, 1000 Bruxelles. Ou via mail à : Data-Protection-BE@bshg.com.
27. BSH Home Appliances SA ne peut pas être tenue pour responsable pour l'introduction des coordonnées fautives, problèmes de livraisons ou perte de courrier.
28. BSH Home Appliances SA se réserve le droit pour quelque raison que ce soit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler cette action sans préavis, sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

29. Seul le droit belge est applicable à ces conditions. Tout litige qui pourrait résulter des présentes conditions est du ressort de l'arrondissement judiciaire au choix du demandeur conformément aux dispositions de l'article 624 du Code Judiciaire belge.

La liste des références participantes se trouve sur les pages suivantes.

Lijst van deelnemende toestellen:

Tables de cuisson

Référence	EAN
PXV901DV1E	4242002944364
PXV975DV1E	4242002944340
PXV995DV5E	4242005123339
PXX995DX6E	4242005123322
PXE801DC1E	4242002849225
PXE875DC1E	4242002861746
PXV821DV5E	4242005129331
PXV831HC1E	4242005394494
PXV875DV1E	4242002944289
PXV890DV5E	4242005238637
PXV895DV5E	4242005123308
PXY83KHC1E	4242005394548
PXY875DE3E	4242002939216
PXY895DX6E	4242005123292
PXY890DV1E	4242005438495
PIX61RHC1E	4242005394104
PIX631HC1E	4242005394111
PXE675DC1E	4242002849003
PXE695DV5E	4242005123438
PXX675DC1E	4242002848969
PXX695HC1E	4242005394531
PXY675DE3E	4242002939025
PXY695DX6E	4242005123407
PXX895D66E	4242005192526
PXX890D51E	4242005438518

Hottes :

Références	EAN
DWK67FN60	4242005403424
DWK81AN65	4242005360826
DWK81AN60	4242005360819
DWK87FN65	4242005403479
DWK87FN60	4242005403455
DRC99PS25	4242005098798
DRC97AQ50	4242005103973
DRC96AQ50	4242005174416
DWK91LT65	4242005307418
DWK91LT60	4242005307401
DWB98PR50	4242005086542
DDW88MM66	4242005223657